Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Présidence de la Polynésie française

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE
GOUVERNEMENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 22 octobre 2016

INFORMATION MEDIAS

Visite de Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'éducation nationale, du lycée professionnel de Faa'a, dévoilement de la plaque commémorative de la construction d'un internat de la réussite à Faa'a

Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'éducation nationale, a visité le lycée professionnel de Faa'a, classé en réseau d'éducation prioritaire, ce lycée accueille de nombreux élèves originaires des archipels éloignés ce qui nécessite la construction d'un nouvel internat.

La Ministre de l'éducation nationale a annoncé que l'Etat allait participer au financement de la construction de cet internat.

Il représente un investissement financier de 600 millions de FCFP, qui seront versés, pour moitié, par l'Etat, et pour les 300 millions de FCFP restants, par la Polynésie française.

Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, a aussi confirmé les engagements de l'Etat sur le financement de la construction d'un internat de la réussite à Hiva Oa dans l'archipel des Marquises et pour l'extension de l'internat du lycée professionnel de Mahina dans le cadre des projets d'investissements d'avenir.

Ainsi, les concours financiers de l'Etat sur ces trois opérations seront de 651 millions de FCFP. Ce sont ainsi 300 places d'internat supplémentaires qui vont être mises à disposition des jeunes polynésiens.

A l'issue de son discours, la Ministre de l'éducation nationale a dévoilé une plaque commémorative de la construction d'un internat de la réussite à Faa'a.

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE
GOUVERNEMENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE

Discours de Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Dévoilement de la plaque commémorative de la construction d'un internat de la réussite à FAA'A

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président de la Polynésie française,

Monsieur le Président de l'Assemblée de la Polynésie française,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Madame la ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et des sports

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les élus

Monsieur le Président du conseil économique, social et culturel,

Monsieur le Vice-Recteur,

Monsieur le proviseur, Monsieur le principal

Mesdames et messieurs,

Chers enseignants, chers élèves,

1. IA ORANA

Avant toute chose, je souhaiterais vous remercier Monsieur le proviseur du lycée professionnel et Monsieur le principal du collège, et, à travers vous l'ensemble des élèves polynésiens, pour l'accueil chaleureux qui vient de m'être réservé.

On parle souvent, vous le savez, du chemin de l'école. Au sein de la République, chaque enfant est invité, à un moment ou un autre, à prendre le chemin de l'école. Mais derrière cette expression, derrière le singulier, se cache une immense diversité et d'innombrables histoires singulières.

Le chemin de l'Ecole ce peut être, pour un élève habitant une ville, une simple route à emprunter. Pour un autre ce sera un bus de ramassage scolaire.

Pour d'autres, enfin, ce chemin sera beaucoup plus compliqué, et il est évident que sur un territoire comme le vôtre, aussi vaste que l'Europe et constitué de 118 îles, ce chemin suggère un mérite supplémentaire.

Mettre un enfant sur le chemin de l'école, ce n'est donc pas se contenter d'ouvrir les portes d'un établissement, qu'il s'agisse d'une école primaire, d'un collège ou d'un lycée.

C'est donner, à chaque enfant, la possibilité d'y accéder dans des conditions favorables, et c'est créer pour lui un environnement accueillant et bienveillant qui lui permettra de réussir et de s'épanouir.

Tel est l'enjeu qui nous réunit aujourd'hui.

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

2. Si nous sommes réunis aujourd'hui à Faa'a, c'est en effet pour lancer le projet de construction d'un internat de la réussite pour les élèves du collège Henri Hiro et du lycée professionnel de Faa'a.

Ce projet ne repose pas uniquement sur des fondations architecturales solides telles que j'ai pu le voir avec vous au cours de la visite.

Il repose aussi sur des principes, tout aussi solides, tout aussi importants : la conviction qu'il nous appartient de tout faire pour assurer la réussite de tous nos élèves ; la certitude que c'est par les savoirs, les connaissances, les compétences et la culture, que les élèves pourront acquérir une véritable liberté, qui est celle de l'autonomie ; l'idée que l'égalité n'est pas l'uniformité, mais bien la prise en compte de la singularité des élèves et des territoires dans lesquels sont situés les établissements d'enseignement ; et le refus de considérer l'échec scolaire comme une fatalité.

Tous ces principes marquent l'attachement du Gouvernement de la République comme celui du Pays à la réussite scolaire et sociale de tous les élèves et en particulier de ceux issus des familles les plus modestes de la Polynésie française.

Je veux en cet instant particulier saluer l'engagement du Président Edouard FRITCH et de la ministre Nicole SANQUER car au cours de nos échanges, ils m'ont convaincue d'être à leurs côtés pour réaliser ce beau projet pour nos élèves.

Oui, sur le chemin de l'école, du collège ou du lycée, mesdames et messieurs, vous pouvez être assurés que nous sommes ensemble aujourd'hui et que nous serons encore ensemble demain à vos côtés.

3. Ce projet d'internat poursuit aussi des objectifs précis et concrets.

Son premier objectif, c'est d'offrir aux élèves, qui viennent, pour la plupart, des archipels éloignés, des conditions de vie et de travail qui leur permettront de réussir.

Je n'ignore pas qu'il est très difficile pour de jeunes enfants d'être séparés de leurs parents dès la classe de 6ème. Je n'ignore pas la force des liens qui les attache à leur famille et à la terre qui les a vus naître.

De cette réalité, je suis bien consciente et c'est pour cela qu'il nous appartient à tous, de favoriser le développement psycho-affectif de ces jeunes élèves et de leur offrir les meilleurs conditions de vie possibles.

Le second objectif de cet internat, c'est de prendre aussi en charge les problématiques médicales, sociales et financières des internes. Un élève n'est pas qu'un esprit à former : il a aussi un corps à accompagner dans ces moments si particuliers de la pré-adolescence et de l'adolescence. Voilà pourquoi nous devons poursuivre l'objectif populaire d'un esprit sain dans un corps sain, car les deux sont indispensables à l'épanouissement.

D'ailleurs, la multiplication par 2 des concours financiers affectés par l'Etat aux fonds sociaux des établissements permet d'ores et déjà un suivi personnalisé de chacun des internes.

Ce choix, qui est celui de la justice sociale, rend possible de mobiliser des ressources pour aider les familles à faire face aux dépenses médicales, vestimentaires et pédagogiques, et j'inclus évidemment les matériels nécessaires dans ce dernier volet.

Le troisième objectif, c'est de pouvoir, par cet internat, favoriser un recrutement géographique plus large, qui accroitra la mixité culturelle et sociale des établissements.

L'enjeu de la mixité est essentiel. Il exige de la détermination et de faire preuve de de conviction pour rappeler une idée simple que valident plusieurs études scientifiques : la mixité sociale favorise la réussite des élèves les plus en difficulté, sans empêcher celle des autres.

Faire le choix de la mixité, ce n'est pas seulement faire le choix de l'efficacité, c'est aussi promouvoir pour le vivre ensemble et faire en sorte que les liens et la cohésion sociale se renforcent : comment en effet former une société unie, si les enfants qui seront les femmes et les hommes de demain ne se rencontrent pas ? Ne se connaissent pas ? Ou pire encore, s'ignorent ?

Le quatrième objectif, c'est d'offrir, à chacun de ces élèves, ce qui est si important pour chacun et chacun d'entre nous : des perspectives d'avenir.

Oui, par cet internat nous les aiderons à accéder à des formations qualifiantes et reconnues qui faciliteront leur insertion dans le monde professionnel ou la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Le cinquième objectif, c'est bien de vaincre le décrochage scolaire. Cela exige un travail de fond qui a été engagé par le Pays, et par l'Éducation nationale aussi, avec beaucoup d'engagement. Cela passe par des actions de prévention mais aussi par la volonté de réduire l'absentéisme qui nuit aux apprentissages et compromet l'intégration économique et sociale des jeunes polynésiens.

Je vous l'ai dit, le chemin de l'école peut être plus ou moins éprouvant : pour cela, il nous faut éviter aux élèves un transport quotidien de plusieurs heures, pour certains. De manière concrète, cela sert aussi à cela un internat, éviter le l'épuisement physique et moral qui génère l'abandon prématuré des études et assurer une prise en charge plus individualisée du travail scolaire et périscolaire.

Le sixième objectif – vous voyez que les enjeux de cet internat sont nombreux – est d'accompagner le développement culturel des élèves internes en lien avec le tissu associatif local. Il y a dans la politique des internats une dimension éducative forte et la volonté d'inscrire nos établissements en prise avec les associations, qui sont des partenaires essentiels de l'Ecole.

4. Voilà l'ambition de cet internat !

Elle est forte et elle fait écho à l'ambition de l'école de la République : garantir la réussite scolaire des élèves et leur donner les moyens de s'épanouir et de s'enrichir pour devenir les citoyens autonomes et éclairés.

Et parce que chaque établissement est non seulement un lieu de savoir et de connaissance, mais aussi un lieu de vie en société, je veux souligner que le projet d'ouverture d'une filière de BTS permettra aussi de confier des fonctions de tuteur aux jeunes adultes qui y seront accueillis.

Ces élèves plus âgés, engagés dans des études supérieures, seront, pour les collégiens et les lycéens, non seulement une aide et un soutien, mais aussi une source d'inspiration précieuse pour les aider à se projeter dans l'avenir.

5. **Voilà, mesdames et messieurs, les principes et les objectifs de cet établissement. Mais s'il est important de les rappeler, je n'oublie pas non plus les questions matérielles et l'importance du partenariat pour l'éducation que nous avons voulu renouveler avec le Pays.**

Les plus beaux principes et les objectifs les plus ambitieux ne valent rien, si nous ne nous donnons pas les moyens de les réaliser.

Cet internat de la réussite sera entièrement sorti de terre dans un délai de 36 mois.

Il représente un investissement financier de 600 millions[1] de francs pacifiques, qui seront versés, pour moitié, par l'Etat, et pour les 300 millions de francs pacifiques restants, par la Polynésie française.

J'ai aussi le plaisir de confirmer les engagements de l'Etat sur le financement de la construction d'un internat de la réussite à Hiva Oa dans l'archipel des Marquises et pour l'extension de l'internat du lycée professionnel de Mahina dans le cadre des projets d'investissements d'avenir.

Ainsi, les concours financiers de l'Etat sur ces trois opérations seront de 651 millions de francs pacifiques[2].

En investissant dans ces projets, car c'est bien un investissement et non une dépense, l'Etat fait avec le Pays le choix la réussite pour la jeunesse polynésienne et donc celui du développement économique, social et culturel de la Polynésie française.

6. **Nous avons, devant nous, des défis nombreux. Si nous voulons les relever, cela passe forcément par une jeunesse instruite, éduquée, cultivée.**

Une jeunesse qui soit à la fois ouverte sur le monde, et en même temps consciente de l'héritage qui est le sien, et de la force et de la beauté du territoire dans lequel elle a la chance de vivre.

MAURURU ROA

Najat VALLAUD-BELKACEM

[1] 5 millions d'euros.
[2] Environ 5, 5 M euros.